

L'an de grace 1747 le 22^e Mars en vison de
 les dix heures du matin est né au lieu de mariage
 Jean Marie Deslois fils de Jean et de Marie Margot
 Pocholle de la paroisse de Bellinghen lequel dit
 Baptiste le mariage fut accompli par Jean
 Pocholle jeune homme de la paroisse de St Martin
 par son mariage Marie Marguerite Coquepot jeune
 fille de la paroisse de Seclin avec
 Souffignat avec nous ledit jour et au
 que de l'effuy
 Marque de Jean Pocholle
 qui a dit ne savaient
 Marie Marguerite Coquepot

L'an de grace 1747 le 24^e Avril en sign
 les dix heures du matin est né au lieu de
 mariage Marie Marguerite fille de Jean
 et de Marie Jeanne Pocholle de la paroisse de Bellinghen
 laquelle a été baptisée le même jour et a été pour
 par Jean Marie et pour Marie Marguerite de
 jeunes gens de la paroisse Souffignat avec nous
 ledit jour et au que de l'effuy
 Marque de Jean Marie qui a dit
 ne savaient
 Marie Marguerite

L'an de grace 1747 le 30 de Mai en vison de
 de l'heure du matin est né au lieu de mariage
 de Marie et de Marie Jeanne Pocholle par son mariage
 Cousin fils de Jean et de Marie Pocholle de la paroisse de
 paroisse de Bellinghen lequel a été baptisé le même jour et
 par un mariage par Jean Marie Pocholle jeune homme de la
 paroisse de Bellinghen par son mariage Marie Jeanne Pocholle
 jeune fille de la paroisse Souffignat avec nous ledit jour
 et au que de l'effuy
 en la preuve
 Marie Jeanne Pocholle

L'an de grace 1747 le 15^e de May apres la fiancée
 publication des bans faite par trois dimanches par les
 Michel Remy fils de Jacques et de Marie Joseph Pocholle de la
 paroisse de Marie Magdelaine millerionx fille de Jean et de
 Marie Pocholle de la paroisse de Bellinghen et de Marie
 homme de la paroisse de Bellinghen et de Marie Magdelaine
 millerionx de la paroisse de Bellinghen et de Marie
 trouvi ni présente aucun empêchement pendant ledit mariage
 de Souffignat et de Marie de Bellinghen par ledit jour et au
 interrogé publiquement et puis ledit mariage fut
 et sans avoir solennellement par parole l'audant le
 sacrement de mariage au que l'effuy des deux
 Souffignat et puis de la messe de mariage et de
 ai donne sa benediction nuptiale selon la forme de notre
 mère la Ste Eglise ledit jour et au que de l'effuy
 Marie Magdelaine millerionx Michel Remy Robert noir
 de la paroisse de Bellinghen et de Marie
 Souffignat et de Marie millerionx
 Marie Jeanne Pocholle